

Groupe CNIS « Nouvelles tendances de localisation... »

Premières conclusions

M. Hilal (INRA) & D. Vienne (INSEE)



ALIMENTATION
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT



Introduction

Rappel de la démarche (cf. réunion du 31 mars) :

Besoins et enjeux des utilisateurs
État des lieux et préconisations
Rapport

But de la séquence : avancer sur les préconisations

1ère synthèse : intérêt et limites des sources, lacunes
1ères préconisations
Échanger sur ces propositions (organisation, contenu, ...)

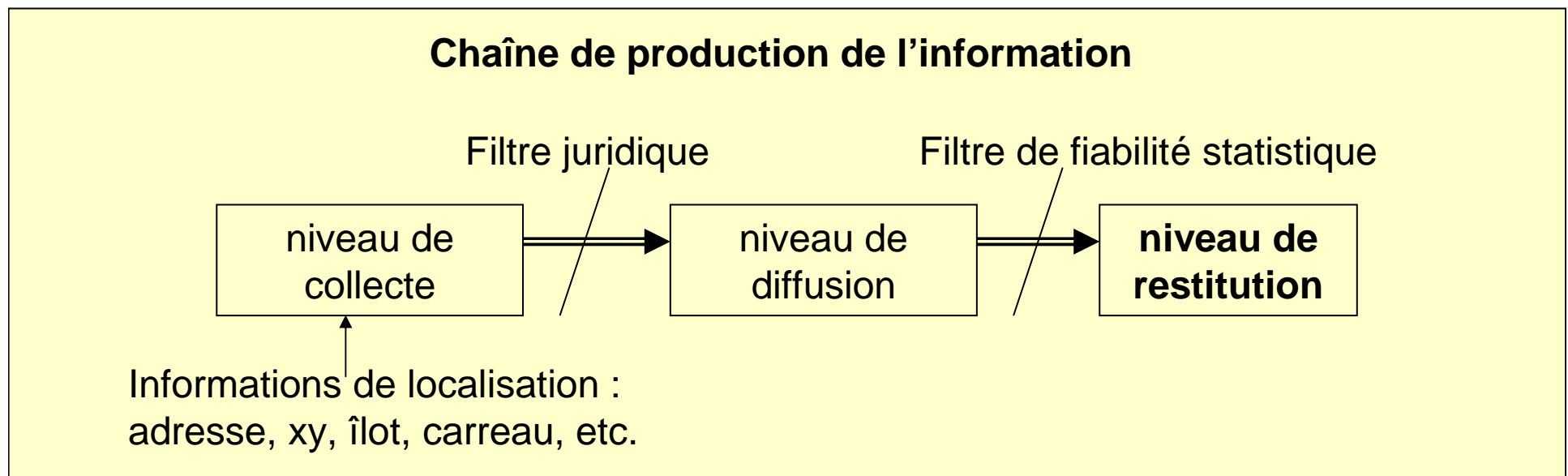
Statut du papier

Aider à organiser la discussion
Ébauche de rapport

État des lieux et préconisations

Modèle de description du territoire : par croisement de ...

1. **Un périmètre ou une zone d'étude** : aire d'extension ou enveloppe couvrant l'ensemble du territoire d'intérêt
1. **Un (des) niveau(x) de restitution** de l'information statistique permettant de caractériser et de décrire l'intérieur du périmètre : mailles d'analyse



Trois périmètres (// 3 échelles géographiques)

1. Les opérations d'aménagement ou de prévention

Quartier, bourg centre, aménagement d'une ligne de transport, implantation d'un équipement...

+ périmètres de prévention (zone tampon autour d'un point ou d'un tracé)

2. Les territoires de projet

Agglomération, SCOT, intercommunalité, ...

3. Référentiels de comparaison nationaux et européennes

Formes de peuplement / logiques fonctionnelles : uu, zauer, ze, bv
Indicateurs statistiques clé selon les découpages adm./fonct.

1. Les opérations d'aménagement ou de prévention

Caractéristiques

Enjeux

- Aménagement urbain (embellissement, restructuration, transformation du tissu urbain, mise en place d'infrastructure de transport, etc.)
- Installation d'équipement, de commerces, services ...
- Évaluer les effectifs de population exposée à une nuisance, un risque industriel ou naturel, etc.

Périmètre = surface limitée (quartier, axe, zone tampon, etc.)

Niveaux de restitution : très fins = information la moins agrégée possible

1. Les opérations d'aménagement ou de prévention

Besoins

Caractérisation morphologique

Bonne maîtrise technique des sources, des outils et des méthodes :
occupation du sol, parcellaire

Lacunes : **usage du sol et son évolution, nature des activités économiques, disponibilités foncières** => possibilité de compléter par enquêtes sur le périmètre

Besoins urgents : **estimation de la population présente ; localisation des activités** => PRECONISATION

Caractérisation fonctionnelle

Lacunes / besoins : **mobilités, polarisation, accessibilité** (cf. 10 juin)

1. Les opérations d'aménagement ou de prévention

Informations statistiques souhaitées

Estimation de la population présente (résidente + tranches d'âge, emplois, fréquentation commerciale et touristique) **à une échelle fine** (« pâté de maison », îlot, ... le carreau n'étant pas toujours adapté à la nature du tissu urbain)

Localisation des immeubles d'habitation (nombre de logements, emprise au sol, SHON, nature : individuel / collectif, occupation, etc.) **à une échelle fine (XY, îlot, adresse, ...)**

Localisation des activités économiques (surface au sol et SHON, industries, services, commerces, entrepôts, ...), **équipements publics** (formation, santé, sport,...) **à une échelle fine (XY, îlot, adresse, ...)**

Utilisations potentielles

Cartes de densité (population résidente, emplois, scolaires, etc.) ; cartes de localisation ; indicateurs des formes d'urbanisation ; etc.

1. Les opérations d'aménagement ou de prévention

Limites des sources actuelles

Estimation de la population présente :

Population résidente : estimation à un niveau fin délicate dans le recensement rénové

Emplois : estimation infracommunale très grossière (expertise en cours)

Scolaires : pas d'estimation infracommunale. Utilisation des tranches d'âges [3-5] ; [6-10] ; [11-14] ; [15-18] ?

Localisation des immeubles d'habitation et des logements :
insuffisance de Sitadel ; conditions juridiques d'utilisation du RIL

Localisation des activités économiques et des équipements publics :
Conditions juridiques d'utilisation de CLAP et de la BPE

1. Les opérations d'aménagement ou de prévention

Préconisation

- Il est souhaité **un accès simple et rapide** à une information **essentielle** pour prendre connaissance du tissu urbain sur lequel porte l'opération d'aménagement.
- Cette information est **limitée** car elle ne concerne que le **dénombrement simple** (avec très peu de qualification) d'objets présents sur le territoire d'étude : population, emplois, activités
- Par contre, cette information doit être **restituable à l'XY** (localisation d'activités) **et selon une maille de restitution très fine** pour la population (îlots..).
- Les sources qui permettraient d'obtenir ces informations existent. Cependant, les utilisateurs sont aujourd'hui confrontés à des problèmes de méthodes, de secret statistique, et de qualité qui rendent leur **manipulation difficile et coûteuse**.
- Le groupe préconise donc, à moyen terme, **la mise en place d'un dispositif simple d'accès à ces informations essentielles**, selon une ou des maille(s) géographiques infracommunale(s) qui restent à définir : XY, polygone de type « îlot », « carreau », façade, etc.

2. L'échelle des territoires de projet

Caractéristiques

Enjeux

Constitution d'un système d'information territorialisé pour mettre en place et suivre les politiques publiques locales : développement local, projet de territoire, agenda21, politique de la ville, etc.

Périmètre = beaucoup plus large que le précédent (agglomération, SCOT, intercommunalité, etc.)

Niveaux de restitution : variable selon la densité de population

- « maille standard » = 2000 habitants (éq. IRIS)
- « maille à façon » statistiquement fiable (2000 hab.) information reconstituée par l'utilisateur d'après une maille de diffusion plus fine

2. L'échelle des territoires de projet

Besoins

(A) Améliorer l'accès aux données détaillées

marché foncier ; entreprises/établissements ; rapprochement des données

(B) Indicateurs « socle » pour analyse morphologique et fonctionnelle

Analyse morphologique : identification et évolution de l'occupation et de l'usage des sols ; indicateurs d'artificialisation ; etc.

Analyse fonctionnelle : activités économiques ; déplacements et fréquentation commerciale ; migrations résidentielles ; logements ; etc.

2. L'échelle des territoires de projet

Informations souhaitées pour (A)

Marché foncier :

- Analyse du marché et évolution des prix :

indicateurs de base sur les prix et les volumes par type de biens (terres agricoles, terrains à bâtir, maisons, appartements, locaux d'activité) **sur l'ensemble du territoire et selon différentes mailles géographiques** (IRIS, commune, etc.). = indicateurs : valeurs unitaires, résumés stats.

tableau détaillée (x : nature des biens ; origine géo. et prof. acquéreurs) **par grandes zones géographiques** (EPCI, département, etc.)

- Analyser le lien entre l'évolution du prix et l'environnement géographique et sociale : **données individuelles** plus précises (prix, surface, localisation, caractéristiques des biens échangés, profession et origine géographique des acquéreurs et des vendeurs)

Données Clap / Sirène : expertise en cours

Zones géographiques à façon : expertise en cours

2. L'échelle des territoires de projet

Préconisation marché foncier (A)

- Il est souhaité que la statistique publique mette en place un **dispositif de connaissance statistique du marché foncier** sur l'ensemble du territoire (métropole + DOM).
- Ce dispositif serait défini à plusieurs niveaux :
 - la mise à disposition systématique d'**indicateurs de base** sur le volume des transactions et leur prix **au niveau des IRIS et des échelons géographiques supérieurs**
 - la mise à disposition systématique d'**indicateurs plus détaillés** (par types de bien, par origine géographique des acquéreurs, par professions...) **sur des zones géographiques de plus grandes dimensions** (à voir, EPCI, espaces urbains/ruraux...)
 - **l'accès à des fichiers statistiques** documentés et qualifiés permettant de recalculer les indicateurs précédents sur des zones à façon [et d'analyser les mécanismes de formation des prix].

2. L'échelle des territoires de projet

Informations souhaitées pour (B)

Occupation et usage des sols :

- Identification de l'occupation du sol : **surfaces urbanisées, agricoles, forestières et autres surfaces naturelles**
- Identification de l'usage : surfaces dédiées aux **infrastructures de transport, à la production agricole, sylvicole, à l'industrie, au tertiaire, à l'habitat, etc.**
- Indications d'artificialisation : **évolution de l'urbanisation, usages des espaces artificialisés, pression foncière, forme d'urbanisation, atteintes écologiques, etc.**

Éléments pour l'analyse fonctionnelle

- **Activité** : démographie et transferts d'établissements, relations inter-entreprises, salaires ;
- **déplacements et fréquentation des équipements, commerces et services**
- **Population** : navettes domicile-travail ; migrations résidentielles ; logements (disponibilité, prix du foncier)

2. L'échelle des territoires de projet

Préconisation d'indicateurs « socle »

- Il est attendu de la statistique publique qu'elle mette à disposition un socle d'indicateurs qui permettent aux utilisateurs de se familiariser avec certains concepts, de pouvoir se comparer dans le temps et dans l'espace selon ces concepts.
- Ce référentiel devrait fournir :
 - la définition d'indicateurs « socle » pour caractériser la forme des territoires et son évolution
 - la documentation sur les sources nécessaires au calcul de ces indicateurs et le moyen d'y accéder
 - l'accès à ces indicateurs selon les niveaux géographiques « standard » :
 - à l'IRIS pour certains (à voir...)
 - selon les EPCI et selon les zonages (AU, ZE...) pour les autres ainsi que selon des zones géographiques « témoins »

3. Référentiels de comparaison nationaux et européens

Enjeux

- Disposer d'un référentiel national pour appréhender les formes urbaines/rurales

Expertise en cours : Atelier Zonages

- Indicateurs clés pour des comparaisons disponibles sur ces différents zonages.

Les préconisations

1. Les opérations d'aménagement ou de prévention

2. L'échelles des territoires de projet :

(A) marché foncier

(B) indicateurs socle

1. Les opérations d'aménagement ou de prévention

Préconisation

- Il est souhaité **un accès simple et rapide** à une information **essentielle** pour prendre connaissance du tissu urbain sur lequel porte l'opération d'aménagement.
- Cette information est **limitée** car elle ne concerne que le **dénombrement simple** (avec très peu de qualification) d'objets présents sur le territoire d'étude : population, emplois, activités
- Par contre, cette information doit être **restituable à l'XY** (localisation d'activités) **et selon une maille de restitution très fine** pour la population (îlots..).
- Les sources qui permettraient d'obtenir ces informations existent. Cependant, les utilisateurs sont aujourd'hui confrontés à des problèmes de méthodes, de secret statistique, et de qualité qui rendent leur **manipulation difficile et coûteuse**.
- Le groupe préconise donc, à moyen terme, **la mise en place d'un dispositif simple d'accès à ces informations essentielles**, selon une ou des maille(s) géographique(s) infracommunale(s) qui restent à définir : XY, polygone de type « îlot », « carreau », façade, etc.

2. L'échelle des territoires de projet

Préconisation marché foncier (A)

- Il est souhaité que la statistique publique mette en place un **dispositif de connaissance statistique du marché foncier** sur l'ensemble du territoire (métropole + DOM).
- Ce dispositif serait défini à plusieurs niveaux :
 - la mise à disposition systématique d'**indicateurs de base** sur le volume des transactions et leur prix **au niveau des IRIS et des échelons géographiques supérieurs**
 - la mise à disposition systématique d'**indicateurs plus détaillés** (par types de bien, par origine géographique des acquéreurs, par professions...) **sur des zones géographiques de plus grandes dimensions** (à voir, EPCI, espaces urbains/ruraux...)
 - **l'accès à des fichiers statistiques** documentés et qualifiés permettant de recalculer les indicateurs précédents sur des zones à façon [et d'analyser les mécanismes de formation des prix].

2. L'échelle des territoires de projet

Préconisation d'indicateurs « socle »

- Il est attendu de la statistique publique qu'elle mette à disposition un socle d'indicateurs qui permettent aux utilisateurs de se familiariser avec certains concepts, de pouvoir se comparer dans le temps et dans l'espace selon ces concepts.
- Ce référentiel devrait fournir :
 - la définition d'indicateurs « socle » pour caractériser la forme des territoires et son évolution
 - la documentation sur les sources nécessaires au calcul de ces indicateurs et le moyen d'y accéder
 - l'accès à ces indicateurs selon les niveaux géographiques « standard » :
 - à l'IRIS pour certains (à voir...)
 - selon les EPCI et selon les zonages (AU, ZE...) pour les autres ainsi que selon des zones géographiques « témoins »